



Gratuit



Année 2022- N°10

# Echo du Lac

## Edition spéciale été 2022

Bulletin d'Information Communal de PUTANGES-LE-LAC

ISSN 2556-3718

Madame, Monsieur, chers Amis,

En ce début d'été, différents projets et travaux se terminent, débutent ou sont en cours sur la commune.

Pour la bonne information de tous nous avons souhaité diffuser ce numéro spécial qui vous permettra de connaître l'actualité de ces quelques dossiers.

A quelques jours des festivités du 14 juillet, je vous invite également à participer nombreux aux animations qui se dérouleront cet été telles que le feu d'artifice du samedi 16 juillet à 23h sur Putanges-Pont-Ecrepin.

Autre nouveauté exceptionnelle en 2022 sur Putanges-le-Lac au mois d'août, l'ouverture de la nouvelle baignade installée sur le lac à Rabodanges. Ce projet voulu et engagé depuis plusieurs années voit ainsi sa première concrétisation et participera à l'attractivité de notre territoire.

Très bel été à tous

Sébastien LEROUX  
Maire de Putanges-le-Lac"

## AMÉNAGEMENT DES ABORDS DU LAC DE RABODANGES



COMMUNE DE  
PUTANGES-LE-LAC



Orne Métropole  
Ingénierie 61

AEI

INGÉROP

Soutenu par :

PRÉFET  
DE L'ORNE

RÉGION  
NORMANDIE

rne  
LE DÉPARTEMENT



# Travaux des bords du lac



- La commune de Putanges-Le-Lac a engagé depuis plusieurs années le projet d'aménagement des rives du lac de Rabodanges.
- Au cours du printemps 2021, les travaux d'effacement des réseaux et de l'assainissement ont été réalisés.
- Au mois d'avril de cette année, les pelleteuses sont rentrées en action afin de commencer le terrassement à l'emplacement du futur local sanitaire, puis à celui du bâtiment des maîtres-nageurs.
- Depuis, les dalles ont été réalisées et les pré-murs ont été mis en place. La finition matricé bois de ceux-ci donne un aspect naturel qui s'intègre bien dans le site.
- Ces bâtiments ne seront pas prêts pour la saison 2022 mais des locaux provisoires seront mis en place pour une ouverture de la baignade cet été. Les deux surveillantes de baignade sont recrutées et assureront la surveillance, du mardi au dimanche, et ceci de 13h30 à 18h30.
- Les pontons et passerelles qui délimitent l'espace baignade de 1600 m<sup>2</sup> arriveront fin juillet, et seront positionnés au niveau des tubes noirs à chapeau blanc qui ont été enfoncés dans le Lac.
- Au niveau du reste des travaux, les deux passerelles au niveau du Mont Hiboux et de l'Estacade des Safrières sont terminées avec leur platelage bois, il restera à les équiper de leur garde-corps.
- Le cheminement piétonnier ainsi que les parkings sont en cours de terrassement et seront terminés après la période d'arrêt des travaux.

Afin de ne pas perturber la saison touristique, les entreprises cesseront de travailler sur le site le 13 juillet et reprendront le 29 août.

**Nous sommes conscients des gênes au niveau de la circulation pendant ces travaux, mais la sécurité des personnes qui travaillent sur le site ainsi que des visiteurs passe avant tout, et il a été nécessaire de barrer la route à la circulation quand c'était nécessaire.**

***Les problèmes d'approvisionnement en matériaux, que tout le monde subit en ce moment, nous obligent à n'envisager une ouverture de la baignade qu'au 1<sup>er</sup> août 2022.***

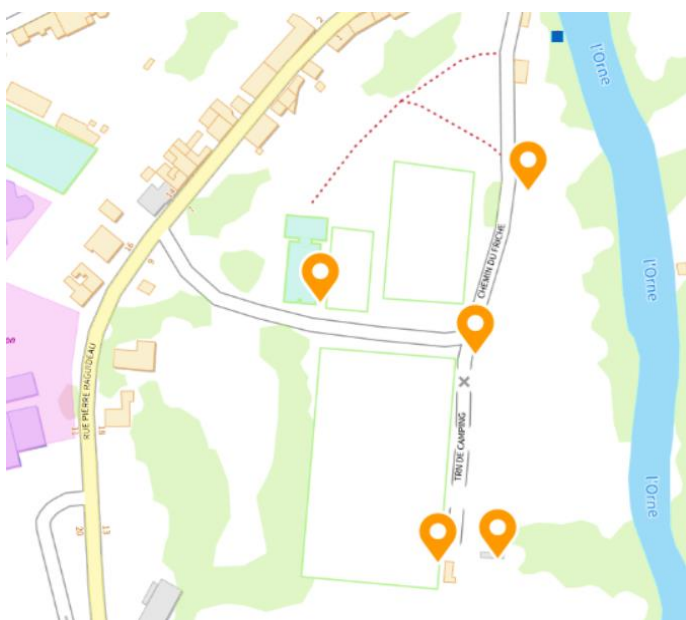
# Projet d'implantation de caméras

Une réunion publique a été organisée le 30 juin 2022 à la salle Jean Féron, pour compléter l'information de tous voici les éléments communiqués lors de cette rencontre.

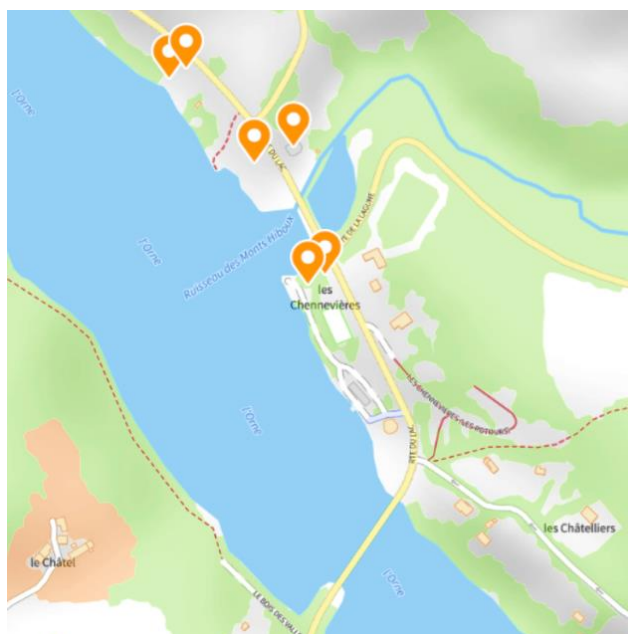
- ▶ Genèse du projet :
  - ▶ Un projet ancien : étude commandée par la précédente municipalité en 2014,
  - ▶ Relance du projet en 2021 en raison de dégradations fréquentes qui génèrent des nuisances et des coûts de remise en état importants :
  - ▶ Bris de cloison dans les toilettes publiques, dépôts sauvages d'ordures et de matériaux autour du Lac, vandalisme du lavoir à PPE, destruction des sanitaires du camping municipal
  - ▶ Mise en danger : bouée de sauvetage dérobée ou jetée dans le fleuve et dégradations de l'aire de jeux chemin du friche (clôture, cordes et bris de verre mélangés aux copeaux), extincteurs vidés ...
  - ▶ Sur les 12 derniers mois, la facture pour la commune atteint 6 750 euros sans compter le temps de travail perdu,
  - ▶ Objectifs de la vidéoprotection : dissuader et identifier les auteurs de dégradations,
- ▶ Rappel de la procédure et des décisions :
  - ▶ 2 délibérations votées à l'unanimité en conseil municipal pour approuver le principe de la vidéoprotection puis solliciter les subventions de l'Etat,
  - ▶ Arrêté préfectoral d'autorisation du dispositif du 25 mars 2022,
- ▶ Information multicanaux :
  - ▶ Comptes-rendus des conseils municipaux sur le site de la commune
  - ▶ Articles de presse à chaque conseil municipal
  - ▶ Information dans « L'écho du Lac » de janvier 2022
- ▶ Projet en deux tranches
- ▶ Seule la première tranche sera lancée en 2022
- ▶ Coût prévisionnel du projet : 237 784,32€ soit 3,4% des dépenses du budget 2022 (investissement + fonctionnement) dont 111 588,72 € pour la première tranche.
- ▶ Subventions demandées :
  - ▶ DETR pour la 1<sup>ère</sup> tranche + demande en 2023, pour la seconde tranche et FIPDR.
  - ▶ Reste à charge communal estimé 50 000€ soit 0,7% du budget 2022

## Localisation de la vidéoprotection - 1<sup>ère</sup> tranche

▶ Terrain du Friche  
5 caméras



▶ Lac de Rabodanges  
6 caméras





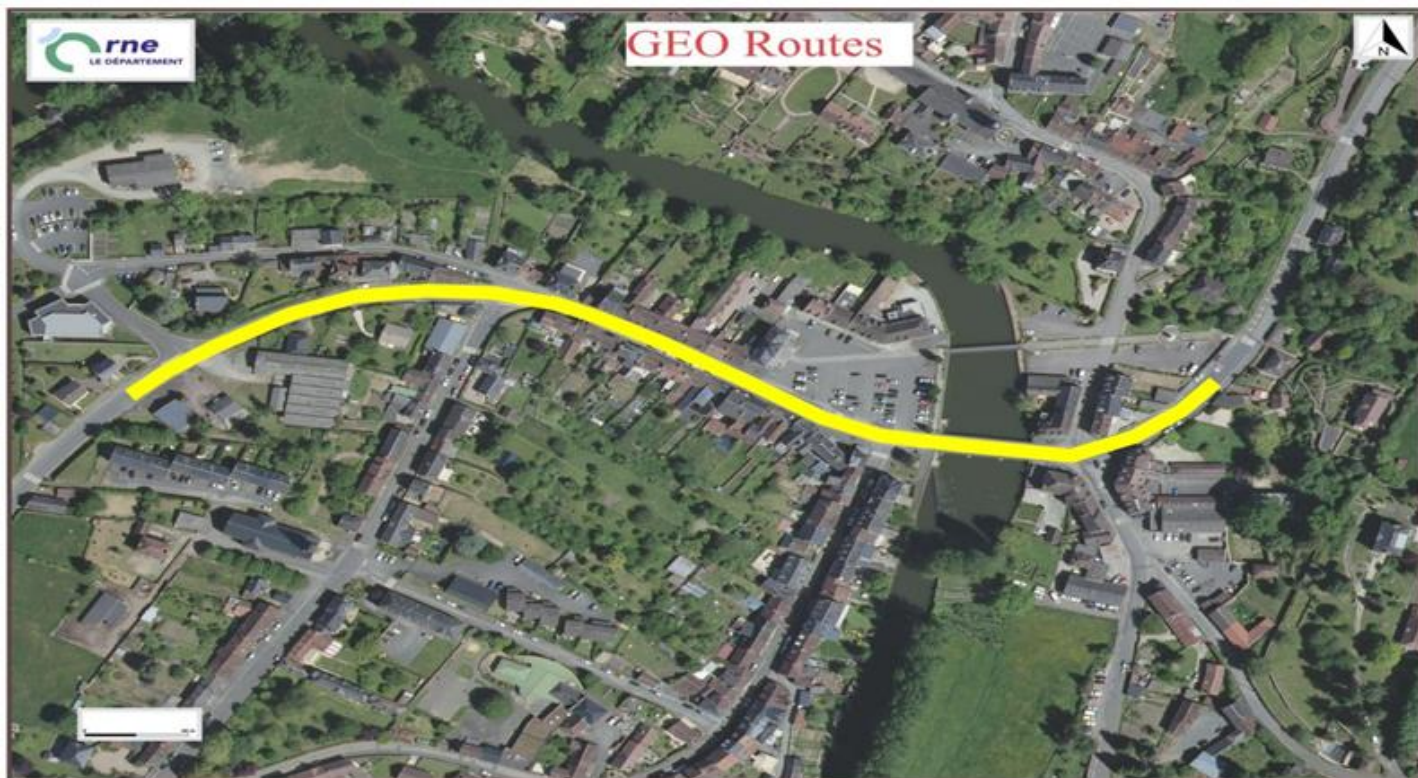
## Travaux de voirie du centre bourg de Putanges-Pont-Ecrepin cet été.

Dans le cadre de travaux de réfection de la route départementale 909 prévus cet été la circulation et le stationnement seront temporairement modifiés de la rue du Lac à la route de Falaise.

Du lundi 18 au mardi 26 juillet 2022, de la partie sud, rue du Lac (PSLA) incluse, vers la partie nord de la rue (direction Falaise), au début de la route de Falaise, la traversée du bourg ne sera plus autorisée et le stationnement interdit. Les travaux se dérouleront en maintenant les accès aux piétons aux domiciles des riverains et aux commerces.

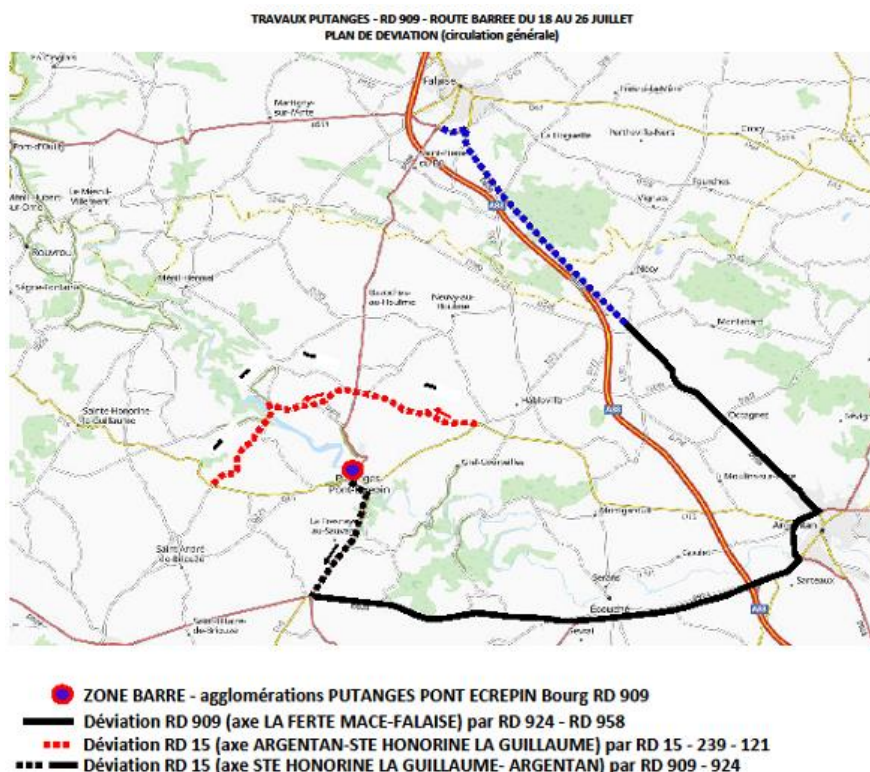
La place de l'Hôtel de ville n'est pas concernée par ces travaux mais son accès, sera impossible : il n'y aura pas de marché le jeudi 21 juillet.

### ZONE CHANTIER



Merci par avance d'accepter les désagréments induits par ce chantier qui a vocation à permettre une restauration complète de la chaussée dans l'intérêt de tous.

« Soucieuse de ses habitants et de ses commerces, la commune de Putanges-Le-Lac modifie temporairement les sens de circulation et rétablit le double-sens **Rue de la Forge, Rue de la Roche et Grande rue** avec une limitation à 30km/heure.



## Logements Séniors



*Afin de favoriser l'accueil de personnes âgées dans des logements adaptés, la commune a fait le choix de faire construire, en lien avec la SAGIM/LOGIS FAMILIAL, des petites habitations de plain-pied avec garage, dans le centre de Putanges-Pont-Ecrepin, près de l'église St Pierre.*

*Après la transformation de l'ancien presbytère en MAM (maison d'assistantes maternelles) et l'acquisition à l'Evêché d'une partie du terrain entourant la salle paroissiale, ce printemps, six logements ont pu voir le jour, dont un réservé pour la fonction de presbytère.*

*Ces logements viennent d'être attribués à des seniors remplissant les conditions requises par l'organisme social SAGIM/LOGIS FAMILIAL les emménagements débutent.*



*En ce qui concerne le presbytère, le prêtre quittant notre paroisse, le logement va être occupé par un jeune couple au service de la paroisse.*

*Toujours pour favoriser le maintien à domicile, la commune a passé une convention avec la direction de l'EHPAD Pierre Noal, afin d'apporter une prestation aux résidents (repas ....)*

**« Bienvenue à tous. »**

